

SOMMAIRE

Première partie. La structure du plan en droit privé

Titre I. Une volonté initiale de l'État

Chapitre I. L'origine du plan

Chapitre II. Le domaine du plan

Titre II. Des volontés particulières additionnelles

Chapitre I. Le plan et l'acte juridique

Chapitre II. Le plan et l'acte juridictionnel

Seconde Partie. La flexibilité du plan en droit privé

Titre I. La flexibilité structurelle

Chapitre I. Le plan décidé par acte juridique

Chapitre II. Le plan arrêté par acte juridictionnel

Titre II. La flexibilité temporelle

Chapitre I. Le plan surveillé

Chapitre II. Le plan contrarié